

## Punition du rapt sous l'Ancien Régime.

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb039\_f0331

SourceBoite\_039 | Freud. Sexualité. Folie. (Cours de Vincennes).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Denisart, Collection de décisions nouvelles, et de notions relatives à la jurisprudence actuelle 1768](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30324573v>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

---

### Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Denisart, Jean-Baptiste (1713-10-01 -- 1713-10-01)

TITRE Collection de décisions nouvelles, et de notions relatives à la jurisprudence actuelle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1768

EDITEUR Paris : Desaint , 1768

Punition du rapt ss l'A.A.

328

"Le mot Rapt signifie l'action de rapt qqu'un, du p. r. du p. sous-  
min à l'autorité des personnes // les quelles la  
loi p. r. min, et p. r. l'alt + d'ailleurs le crime  
qui en est ordinaire (à fin" (327)

"Il y a 2 sortes de Rapt : savoir  
le Rapt de séduction et le Rapt de violence.  
Ainsi les filles peuvent être ravies de 2 ma-  
nières // 1° Longue, malgré leur résistance  
elle succombent // en efforts et incontinence  
brutale qui fait violence au corps sans  
susciter d'alt ni l'alt de l'honneur

2° où une longue et dure violence  
de leur plein p. du sous artificielle ou  
" ~~prinsut de leur plein p. du sous arti-~~  
ficielle (en fin du 2 occasion possible de  
ce moments de pitié en le cœur na  
+ la force de soutenir la vertu etc etc

BnF  
MSS

appel de la volupté" (127-8)

Dieux ordonnans c'est le roy & c'est  
"d'effrayer l'autorité du pape sur tous  
es/ubs, d'assurer l'honneur et l'estime  
des mariages, d'empescher que de alliances  
indignes, par la corruption des mœurs, encore  
+ par l'inegalité de conditions, ne pleuvissent  
l'honneur de Dieux par les incestes et ve  
d'innocent souvenant cause de confusion"

(128. c'est, vraisemblablement, l'édit  
d'ordonnance)

Édit de 1556, art 41 et 42 de l'ord<sup>e</sup>  
de Blois notamment peine capitale.

La Decl. du 26 Nov. 1639 confirmant  
ces dispositions et veut que les parents  
d'innocent "encourues, non obstant les conuic-  
tements qui pourroient intervenir, par  
de ce part du pape, n'est, l'inter et  
autres"

1) en 1768 (coll. de Decisions  
III.